L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 18 JUILLET 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

Demande—Un jeune homme de 17 ans, intelligent et de bonne conduite, et qui connait la ville, demande une place de collecteur ou tout autre emploi. Il sait très bien l'anglais et l'espagnol. Il fournira les meilleures références. S'adresser rue Jackson No. 181, à M. F. de M.
13 juillet—1M

A VENDRE.

A vendre—Pour cause de changement d'affaires une bonne épicerie située au coin des rues Bourbon et St-Louis. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. F. CHANKRIE 14 juil—7t

A vendre ou à louer.—Maison double neuve rue Prieur, entre Colombus et Laharpe. 17 juil—1 sem

Tombes à vendre—Nouveau cimetière St-Louis à $225, $250 et plus.
MM. KUERSHEDT & BIENVENU,
30mai—12m 114 rue du Camp.

A LOUER.

A louer—Une résidence élégante à deux étages, onze chambres, grande cour et jardin, entrée pour une voiture, 285 rue Dumaine. S'adresser à l'épicerie du coin.
23 mai

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Poisour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,160—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par F. S. Willis, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEHAN, Greffier.
18 juil—18 22 27

Succession de Marie Tournier, veuve Brunet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,360—Division C—Attendu que Mme Aristides Romain a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Marie Tournier veuve Brunet, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEHAN, Greffier.
18 juil—18 22 27

Succession de Nicholas Rice ou Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,217—Division C—Attendu que Mme veuve Nicholas Rice ou Reiss a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Rice ou Reiss décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEHAN, Greffier.
18 juillet—18,22,27

Succession de Wm. Henry Newsom, alias Henry Newsom.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,851—Division E—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henrietta, alias Henry Newsom, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEHAN, Greffier.
18juil—18.22.27

Succession de Johann W. Buhrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 18,346—Division C—Attendu que Frank Roder a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Johann W. Buhrmann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEHAN, Greffier.
15juil—15.20.24

Succession de Charles Hensley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,670—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Charles Hensley, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEHAN, Greffier.
9juil—9,14,18.

Succession de Valery Montal et sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,233—Division A—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Valery Montal et sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEHAN, Greffier.
13 juil—13 17 22

Succession de Henry Hemmerling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,274—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Henry Hemmerling, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEHAN, Greffier.
11 juil—11,16,20

AVIS AUX CREANCIERS.

L. J. Barthélemy vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,987—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de L. J. Barthélemy et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente publication, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George C. Bohne, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEHAN, Greffier.
13juil—13,17.22.

E. Liberman contre M. Solomon.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 7,983—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxieme Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, en face de mon entrepôt No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le second District de cette ville, le VENDREDI, 23 juillet 1886, à 11 heures A. M.—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxieme Cour de Cité.
13juillet—13 17 23

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par la présente que le 27me jour d'avril 1886 un jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et les chiffres suivants, savoir: Harriet Leopold vs. S. Leopold, son mari—No 17,499—Division D—Sur motion de H. Dufilho, Esq., avocat de la plaignante dans cette affaire, et sur la production de preuves à l'appui de sa demande, la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut dans cette affaire enregistré le 21 avril 1886, soit maintenant confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Harriet Leopold et contre Simon Leopold son mari, demeurant sous séparation de biens, et dissolution de la communauté de gains et acquets existant entre eux, et il est plus ordonné que le pétitionnaire Harriet Leopold soit autorisée à exercer le commerce de marchand, avec frais.
Jugement rendu le 27 avril 1886.
Jugement signé le 2 mai 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR,
Juge
En foi de quoi j'ai signé et annexé le sceau de ma dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7ème jour de juin de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt six
M. A. MCDONNEL,
13 juin— Deputé-Greffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Francis Bichert vs Lawrence Casey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 18,018—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le second District de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qu'il y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, ancienne ville de Carrollton dans l'îlet No 24 W, sur le vieux plan de Carrollton, maintenant îlet soixante cinq, sur le nouveau plan du Pan District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Short, Hampson et St. Charles et Avenue Carrollton, le dit lot est désigné par le numéro du chaut sur un plan fait par Hedin et Schaumann en date du 17me jour d'avril 1884 en possession en Carrollton Railroad Company; le dit lot mesure trente et un pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent.

Saisi à notre propriété que le dit défendeur a acquis de John Shay conformément à un acte passé pardevant K. Commegère, notaire, en date de 15 juin 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
7juin—22, 29,—juil 5,12,19,26 24.

L.A.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

—AVEC UNE—

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE H,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 10 AOUT 1886.

Ce tirage aiusi que tous les autres ont lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

AVIS AUX CREANCIERS.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000, ...	25,000
1 Lot de ...	10,000, ...	10,000
2 Lots de ...	5,000, ...	10,000
5 Lots de ...	2,000, ...	10,000
10 Lots de ...	1,000, ...	10,000
20 Lots de ...	500, ...	10,000
100 Lots de ...	200, ...	20,000
200 Lots de ...	100, ...	20,000
500 Lots de ...	50, ...	25,000
1,000 Lots de ...	25, ...	25,000
1,967 Lots se montant à		$265,500

PRIX D'APPROXIMATION:

- Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit $6,750
- Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4,500
- Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, s'en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à 5 cts frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

A obtenir vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à Nouvelle-Orléans National Bank, New-Orleans, La.

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—DE LA—

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Ce journal, le plus ancien journal de la Louisiane et le plus ancien journal du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 CHARTRES - 75

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lewis Fishel vs. William Meade Montgomery.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 18,177—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 17 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Magasine et Natches et l'Allée Bank, désignés comme lots numérotés un, deux, trois et quatre, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure de la rue Natches et de l'Allée Bank, et mesure vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Natchez Bank, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 60 pieds de face à la rue Natchez deux pieds et dix pouces. Le lot numéro deux touche au lot numéro un, et mesure ving pieds deux pouces de face à l'Allée Bank et la même largeur dans le fond, sur une profondeur d'à peu près trente-deux pieds six pouces et six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro un, et à peu près trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes sur le côté opposé. Le lot numéro trois touche le lot numéro deux et mesure dix neuf pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'Allée Bank, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de trente-deux pieds neuf pouces et quatre lignes sur le côté de la ligne du lot numéro deux, et d'à peu près trente deux pieds six pouces et deux lignes sur l'autre côté, et le lot numéro quatre touche au lot numéro trois, et mesure vingt quatre pieds de face à l'Allée Bank, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de trente deux pieds six pouces et deux lignes sur la ligne du lot numéro trois, et à peu près trente deux pieds six pouces et six lignes sur la ligne du lot numéro quatre.

Lesquelles dites propriétés ont été acquises par le défendeur de John Sue E. Burke, conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero, fils, notaire, en date du 5 juin 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juil—23, 30, août 6, 13, 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jules Janvry vs. Patrick Ronan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,180—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 17 août 1886, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par la lettre K dans l'îlet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et la ligne de la propriété Poucher, maintenant connue comme le Parc de la Boulevard de l'Exposition, laquelle portion de terre mesure trente pieds de face sur le dit Boulevard, sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, d'après un croquis annexé à l'acte ci-dessous mentionné pardevant W. J. Castell, notaire.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent actuellement sur le dit lot de terre et sur la propriété qui y touche et bâties par le dit Ronan, et toutes les installations et dépendances y appartenant ou pouvant y appartenir.

Etant la même propriété que Patrick Ronan a acquise de Mme Rosalie Coll, épouse de Peter Nab, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 6 juin 1884, enregistré au bureau des Hypothèques, Livre 119 folio 570.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juil—16 23 30—août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil du vapeur neuf, en fer, à passagers et fret et construit en Angleterre.

ESTEBAN DE ANTUNANO.

avec son appareil, appareil mobilier etc., cabines magnifiques et richement décorées, complètement neuf, le tout en parfait état.
Dans l'affaire de

C. de Mejistera & Cie vs La Compagnie Mexicane de Navigation.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'Expérience du Révérend

PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

MESSRS. J. C. AYER & CO:

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture, je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appetit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en fis moi-même quelques années auparavant, je commençai à en user, et, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appetit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tous signe d'irritation de la peau disparut. Mes catarrhe, et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prends trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de resister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de choix dans le Premier District.

Succession de Mark F. Bigney et Elmira E. Hall, sa première femme, (conjointe).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.—No. 17,762.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 48 rue Royale—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, en date du 18 juin 1886, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété décrite ci après, à savoir:

Un certain lot de terre et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julie, mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles plus ou moins. Ladite propriété touche à la propriété du Dr Shuppert.

Les améliorations comprennent cette bâtisse en briques à deux étages avec cuisine ayant 4 chambres bien finies, mansarde et plusieurs autres cabinets dans le corps de logis, et 3 chambres, plusieurs cabinets, chambre à bain, etc., dans la cuisine; 2 cuves, water works, pour briquetée et ayant une belle véranda sur la rue, et porte le numéro municipal 1826 de la rue Carondelet.

Conditions—Un tiers comptant et le reste en un crédit d'un et de deux ans représenté par billets d'acquéreur payables à ordre et portant des hypothèques sur le dit immeuble, et portant intérêt à 8 pour cent par an payable par semestre, avec faculté de payer tout ou partie du prix d'achat par anticipation, et les taxes de l'Etat et de la ville de l'exercice courant.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, et un dépôt de 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.
30juin—20,23—juillet 3 10.17.24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur et désirables dans le Troisième District.

La maison à deux étages à l'encoignure des rues Washington et Bons-Enfants.

La maison de la machine à pompe Babcock sur la rue Poète, entre Royale et Dauphine.

Cottage double, No 505 rue Chartres.

Succession de Théodore Shultz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 12,955.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 31 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la dite cour, en date du 28 juin 1886, je procéderai à la vente des propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui y trouvent désigné comme lot No 1 de l'îlet No 104 borné par les rues Bons Enfants, Espagne, Washington et Moraïes et mesurant, au pied américain 33 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Bons Enfants sur une profondeur de 105 pieds 2 pouces et 4 lignes et de face à la rue Washington.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoise, ayant 8 chambres et plusieurs cabinets, galerie de côté, une cour briquetée, cave, etc et le gaz dans toute la maison. Cette propriété est avantageusement située soit pour résidence ou pour maison d'affaires étant près du marché Washington, à proximité des écoles et des églises et de plusieurs lignes de chemin de fer. le chemin de fer Lake et l'usborne passe devant la porte.

2° Une portion de terre avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Poète, Dauphine et l'avenue Lafayette désignée comme lot No 1, sur un plan de I. H. Pilie et mesurant conformément au pied américain 31 pieds 9 pouces de face à la rue Poète, 31 pieds 8 pouces de face à la rue Dauphine, 73 pieds de profondeur sur la ligne la plus forte de la rue Dauphine, 72 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Royale.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage occupée par le Babcock Fire Engine Co., ainsi qu'un cottage à un étage couvert en ardoises, aussi occupé par la dite Babcock Co., lesquelles propriétés sont maintenant louées à raison de $15.00 par mois.

3° Un autre lot de terre avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1, borné par les rues Chartres, Enghien, Royale et Poète ayant 36 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 180 pieds

Les améliorations comprennent une maison cottage double ayant 4 chambres et cuisine de chaque côté, lieux d'aisance, cuve etc et porte le numéro municipal 503 de la rue Chartres

Cette propriété est maintenant louée à raison de $12 par mois chaque côté, faisant $24 par mois pour toute la bâtisse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, au frais des acquéreurs. Les acquéreurs jouiront, en sus du prix de leur adjudication, de la taxe due et exigible en 1886.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur le lieu de la vente. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
30 juin—30—juillet 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix et propre pour affaire dans le Premier District de cette ville.

A l'encoignure des rues Lafayette et Magasine, maintenant occupée par Louis Schwartz.

Succession de Martha A. Cochran.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E—No 17,956.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus Juge de la dite cour, en date du 15 juin 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, ayant les dimensions, aboutissants, avantages et dépendances qui y appartiennent, et qui, d'après un croquis de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magasine, Lafayette, Fouchet et Poydras formant l'encoignure des rues Magasine et Lafayette, et mesurant 63 pieds de face à la rue Magasine sur une profondeur de 158 pieds entre lignes parallèles et de 148 pieds à la rue Lafayette, et faisant dans le fond 74 pieds de large.

Les améliorations comprennent un splendide magasin en briques et bien bâti, à trois étages nouvellement occupé par Louis Schwartz, Esq., comme magasin de quincaillerie en gros et bien situé comme centre de commerce et un bon placement.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.
19juin—19 26 juillet 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Carrollton, (Septième District.)

Succession de Archemore Triphon.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B—17,724.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 31 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, sous la Rotonde St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, date de 28 juin 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 194, borné par les rues Séligmann, Prytania, Terpsichore et St Charles, mesurant trente six pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, étant le lot No 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28 30

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de choix dans le Premier District.

Succession de Mark F. Bigney et Elmira E. Hall, sa première femme, (conjointe).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.—No. 17,762.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 48 rue Royale—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, en date du 18 juin 1886, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété décrite ci après, à savoir:

Un certain lot de terre et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julie, mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles plus ou moins. Ladite propriété touche à la propriété du Dr Shuppert

Les améliorations comprennent cette bâtisse en briques à deux étages avec cuisine ayant 4 chambres bien finies, mansarde et plusieurs autres cabinets dans le corps de logis, et 3 chambres, plusieurs cabinets, chambre à bain, etc., dans la cuisine; 2 cuves, water works, pour briquetée et ayant une belle véranda sur la rue, et porte le numéro municipal 1826 de la rue Carondelet.

Conditions—Un tiers comptant et le reste en un crédit d'un et de deux ans représenté par billets d'acquéreur payables à ordre et portant des hypothèques sur le dit immeuble, et portant intérêt à 8 pour cent par an payable par semestre, avec faculté de payer tout ou partie du prix d'achat par anticipation, et les taxes de l'Etat et de la ville de l'exercice courant.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais des acquéreurs, un dépôt de 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente
13 juin—13 24 31—août 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison à l'encan.

Le contenu de la résidence rue Peters, entre Flood et Atlas.

Succession de Charles Kilshaw.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 17,072.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—MARDI, 20 juillet 1886 à 11 heures du matin, local et dessus décrit en vertu et conformément à un ordre de l'honorable H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 5 juillet 1886, dans l'affaire de la succession de Charles Kilshaw à l'encan il sera vendu:

Un lot de meubles de maison et autres effets, conformément à un inventaire
Conditions, comptant avant livraison.
7 juillet—7 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conditions faciles.

Vente de partage de propriétés de valeur améliorées dans le Premier et Quatrième District.

Le magnain et la résidence à deux étages, Nos 318 et 350 rue Deuxième.

La bâtisse à un étage, No 76 rue Pocyfarré.

Succession de Charles Donnelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 16,946.

A l'Encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 7 août 1886, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 15 juin 1886 et signé le 21 juin 1886. Dossier No 16,946, pour compte de la succession de Charles Donnelly, sera vendu:

1° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington Quatrième, Baronne et Dryades, désigné par le No 3 d'après un plan dressé par H. A. Hedien, arpenteur, daté le 10 septembre 1851 et déposé dans le bureau de I. O. Stark, notaire, et d'après lequel le dit lot mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 102 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin et une résidence à deux étages avec briques élégante et connue comme les Nos 344 et 350 rue Deuxième occupée par une épicerie.

2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, Levée ou Peters, la propriété de A. Janiet, rues Flood et Old pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, cette portion de terre est bornée du côté qui regarde la rue Amboulaine par cette dernière et du côté qui regarde la rue Chippewa par la reste droite du lot No 1. La portion de terre en question comprend la propriété connue sous le nom de

"Planters' Press Yard",

et sera vendue pour un privilège de son achat par Jacques Bouvier, Esq., étant libre de tout autre privilège connu.

Quatrième District.

3° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 30 borné par les rues Rousseau, Lesseps et Séphites et Peters, désigné par la lettre A et mesurant 27 pieds de face à la rue Rousseau sur 130 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage en bois à deux étages couvert en ardoises connu comme les Nos 46 et 48 rue Washington et ayant 2 chambres, un cabinet et une cuisine de chaque côté, 2 citernes, lieux d'aisance, hangars, etc., et rapportant $19 par mois.

4° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Séphites et Constance, désignés par les lettres E, F, et G, et mesurant 65 pieds 3 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à deux étages de huit chambres connu comme les Nos